



DOSSIER

L'accompagnement du vieillissement à Perpignan.

ÉDITO

La politique de solidarité
de la Ville envers les Aînés.

INTERVIEW Marie-Louise Vigué
la vocation des clubs de 3^{ème} âge
dans chaque quartier de la ville.



PERPIGNAN



Perpignan relève le défi de la longévité

« La France a décidé, ces dernières années, de mener une politique ambitieuse dans le domaine de la longévité. Il en est de même pour Perpignan. Une politique de la longévité, cela implique un ensemble cohérent d'actions du nouvel âge actif, d'une part, et de la solidarité, d'autre part. Nous vivons, en effet, aujourd'hui une véritable révolution : chaque année, l'espérance de vie s'accroît d'un trimestre. Elle dépasse désormais 80 ans. C'est une chance pour chacun d'entre nous et un enrichissement pour toute la société.

Mais la longévité, c'est aussi un défi collectif pour l'ensemble de la solidarité nationale. Il est indispensable aujourd'hui de prévenir notre capacité sociale ainsi que la dépendance liée au grand âge – phénomène sans précédent dans notre histoire : le nombre des personnes de plus de 85 ans va, en effet, quasiment doubler dans les dix prochaines années.

La politique globale de solidarité envers les personnes âgées doit être ainsi renforcée et adaptée aux attentes des Perpignanais. C'est la raison pour laquelle, la Mission Handicap et Vieillesse a été créée par la Ville en novembre 2003. Sa vocation : renforcer la cohésion sociale auprès des personnes vulnérables, notamment quand cette vulnérabilité est liée à l'âge.

Il n'est pas inutile de souligner que la création de ce service s'avère très avant-gardiste puisqu'elle est intervenue avant l'annonce, en janvier 2004, par le gouvernement de son projet de loi relatif à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

La mission de ce service est délicate : il s'agit, en effet, d'un véritable relais entre les personnes en difficulté et les différents services sociaux qui détiennent des compétences obligatoires en ce domaine. Sa mission procède de quatre volontés municipales particulièrement fortes : renforcer la cohésion sociale et, donc, développer une politique plus sociale et plus fraternelle ; rendre plus lisible l'action de la Ville en la matière ; intervenir rapidement auprès des personnes confrontées à des difficultés de vie quotidienne ; créer un observatoire afin d'améliorer davantage notre action à ce propos.

Mais l'action de la Ville en faveur des personnes âgées est également constituée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui fournit des prestations de qualité (portage de repas à domicile, mise à disposition d'aides ménagères, sans oublier l'aide et l'écoute constante prodiguées), par la vingtaine de clubs du 3^{ème} Age que compte Perpignan (mise à disposition de locaux, soutien logistique, organisation d'activités), par l'Université du Temps Libre, forte de près de 1000 adhérents, par le conseil consultatif des Anciens chargé d'apporter de l'information régulière aux personnes âgées.

Il faut également mentionner les nouvelles réponses apportées par la Ville, depuis 2003, dans le cadre de son action publique envers les personnes âgées. Un programme d'expression culturelle et artistique (Génération Radio, Mémoire en chanson...) a ainsi été mis en place afin d'accompagner l'action des maisons de retraite dans un souci de maintien de la vie sociale. D'autres projets ont également vu le jour depuis : le portage de livres à domicile couronné de succès, la colocation intergénérationnelle très populaire en Catalogne Sud, l'organisation annuelle d'un Forum des Aînés très suivi au cours de sa première édition cette année.

Pour relever ce véritable défi de la longévité, il est indispensable d'anticiper les transformations démographiques que Perpignan va connaître et d'adapter notre dispositif d'action à la diversité des attentes et des besoins des personnes âgées. Solidarité et Fraternité sont ainsi, plus que jamais, de rigueur dans la politique de la Ville pour une meilleure cohésion sociale et une qualité de vie que d'aucuns envient à Perpignan.

Jean-Paul ALDUY
Maire de Perpignan
Sénateur des Pyrénées-Orientales

SOMMAIRE

P.2 Edito

La politique de solidarité de la Ville envers les Aînés

P.3 Brèves

P.4 & 5 DOSSIER

L'accompagnement du vieillissement : à Perpignan la solitude n'est plus une fatalité

L'acompanyament de la gent gran a Perpinyà

P.6 & 7 Interview

Marie-Louise Vigué, maire-adjoint délégué à la Proximité

P.8 Informations pratiques

REPRÉSENTANT LÉGAL : Jean-Paul Alduy

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Sandra Cagnet

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION :
Philippe Laborie

PHOTOS : Pascale Marchesan, Claude Casanovas,
Stéphane Miquel, Serge Borieux, José Rocchetta

MISE EN PAGE ET IMPRESSION : Totem

La reproduction même partielle des textes, dessins et photographies publiés est interdite.

DÉPÔT LÉGAL : novembre 2006
© Ville de Perpignan

Les services d'aides ménagères et de portage de repas de la Ville



Depuis 1992, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place un service de portage de repas à domicile destiné aux personnes âgées ou handicapées. Les rations distribuées sont copieuses. Elles contiennent un potage, une entrée, un plat de résistance, un fromage, un dessert et du pain. La participation demandée est fonction des revenus de la personne. D'autre part, le CCAS a également mis en place un service de maintien à domicile. Les 180 aides ménagères, mobilisées dans le cadre de ce dispositif, participent non seulement au ménage de la maison ou à la confection des repas, mais peuvent également assister les personnes qui le souhaitent pour leurs courses ou aller chez le médecin.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 04 68 34 44 53.

En 2006, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a distribué plus de 92 000 repas.

Plein succès pour le portage de livre à domicile



Mis en place il y a seulement quelques mois, le portage de livre à domicile remporte déjà un fier succès.

Depuis mai 2006, la Médiathèque assure un service de portage de livre à domicile. En plus de permettre aux personnes à mobilité restreinte d'avoir accès à la culture, le portage de livre est également vecteur de lien social pour un public trop souvent isolé. Dans cet objectif, deux employées de la Médiathèque consacrent leurs jeudis et leurs vendredis à effectuer des tournées dans la ville pour fournir les inscrits en livres. Le choix d'ouvrages proposé est vaste et comprend notamment des livres écrits en gros caractères et des disques compacts où sont enregistrés des lectures à voix haute. L'inscription est de cinq euros par an seulement.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Médiathèque - 15, rue Emile Zola. Tél : 04 68 66 30 22.

Génération Part'âges : la collocation entre étudiants et personnes âgées

Lancé en juin 2006, le projet Génération Part'âges a pour objectif de permettre à des étudiants de loger chez une personne âgée en contrepartie de menus services de proximité (courses, accompagnement) et d'une participation aux frais de l'ordre de 50 euros par mois. Loin d'être seulement une solution de logement à bas prix pour les étudiants, ce projet, mis en place par la Ville en collaboration avec le Centre Local des Œuvres Universitaires et Sociale (CLOUS), le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Crédit Lyonnais, a bien pour principal objectif de lutter contre la solitude et de rompre l'isolement des personnes âgées.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Mission Handicap et Vieillesse de La Ville 52, rue Foch. Tél : 04 68 66 35 77.



Le projet Génération Part'âges : lutter contre la solitude.

Rester jeune avec le Forum des Aînés

Fort du succès de sa première édition cette année, le Forum des Aînés sera reconduit en 2007 et aura lieu le 1er juin au Palais des Congrès. Cet espace d'expression dédié aux personnes âgées proposera de nombreux débats, stands et ateliers autour du thème « transmission du patrimoine culturel entre les générations ». Tout comme pour l'édition 2006, l'idée force de la manifestation sera « il est possible de rester jeune dans son corps et dans sa tête malgré l'usure du temps », comme le déclare Marie-Louise Vigué, maire-adjoint délégué à la Proximité.

RENSEIGNEMENTS : Mission Handicap et Vieillesse de la Ville 52, rue Foch. Tél : 04 68 66 35 77.



Le Docteur Christian Nègre, chef de service à l'Hôpital, était l'invité vedette du 1^{er} Forum des Aînés.



Eliane Ledantec, spécialiste de la gérontologie, a donné une conférence très suivie par le public du Forum des Aînés 2006.

■ Arnaud ANDREU

Qu'elles sont longues les journées d'automne et d'hiver lorsque l'on est engoncé dans la solitude, sans jamais voir personne de la journée. Pour briser cette spirale du repli sur soi parfois voulu, parfois subi, et vaincre cette triste fatalité, la Ville de Perpignan a mis en place toute une série d'actions. Objectif : améliorer le quotidien des personnes âgées en allant à leur rencontre via divers services à la personne. Accompagnement des seniors, tour d'horizon !



Refouler les individualismes pour partir à la rencontre des personnes seules est aujourd'hui un devoir citoyen.

L'accompagnement du vieillissement : à Perpignan la solitude n'est plus une fatalité

« **V**ieillir est ennuyeux mais c'est le seul moyen que l'on ait trouvé pour vivre longtemps », écrivait Sainte-Beuve.

Il faut donc savoir accepter la lente perte d'autonomie qui accompagne l'entrée dans le grand âge. Celle-ci peut, cependant, être plus ou moins marquée. Elle s'accroît souvent lorsque le couple se disloque par le décès de l'un des conjoints. C'est là qu'arrive la rencontre avec la solitude et un sentiment d'abandon surtout lorsque la famille et les enfants sont loin. Heureusement bien souvent, la solidarité mitoyenne s'exerce. Et elle doit s'exercer. Refouler les individualismes pour partir à la rencontre des personnes seules est aujourd'hui un devoir citoyen.

« Chacun connaît son voisin. Un petit coup de sonnette, un petit bonjour, sont des actes quotidiens sans voyeurisme déplacé ou intempêtif qui permettent à la personne âgée

de se sentir un peu entourée. Il faut créer des chaînes de solidarité autour des personnes seules et alerter les annexes mairies en cas d'absence prolongée ou de volets restés clos, un enfermement comme un signe qu'il se passe quelque chose qui ne dit rien de bon », confie ainsi Brigitte Puiggali, maire-adjoint délégué au Social et présidente du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Malgré des vies contemporaines menées à cent à l'heure, chacun doit garder ce petit œil altruiste et cette compassion de l'autre.

■ Créer des chaînes de solidarité autour des personnes seules

Pour pallier les effets de la solitude, outre le voisinage compatissant, la Ville de Perpignan a mis en place plusieurs outils très réactifs. La Mission Vieillesse est ainsi en état de

veille permanent suivant le principe de très grande proximité. « Lorsqu'il nous est signalé des cas d'isolement et de forte précarité, nous nous rendons sur place à la rencontre de la personne, pour faire un état des lieux de la situation. Notre rôle est de détecter les problèmes et d'être à l'affût de la moindre anomalie », indique Christian Cantenis responsable de la Mission. Cette Mission Vieillesse a, par exemple, activement collaboré en ce brûlant été 2006 au plan canicule. Si le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pris les inscriptions, la Mission Vieillesse a géré le registre informatisé et a été chargée de mettre en place les principes de précautions. « Nous avons ainsi appelé quotidiennement les cent trente et une personnes inscrites pour pouvoir apporter une réponse immédiate en cas de besoins. Nous leur donnions également quelques conseils

pour qu'elles n'oublient pas de s'hydrater ou qu'elles ferment les volets au plus chaud de la journée » poursuit Christian Cantenis.

Très présente sur le terrain, la Mission Vieillesse de la Ville n'oublie pas non plus d'être une force de proposition. Et des idées, elle n'en manque pas. Du Forum des Aînés, au portage de livres à domicile, en passant par la colocation solidaire, la Mission Vieillesse fourmille d'initiatives innovantes (voir page 3). Et elle n'oublie pas non plus les pensionnaires des maisons de retraite avec toujours le souci du maintien de la vie sociale au sein de ces établissements.

Parmi les opérations originales, il y a cette rencontre entre les jeunes du « 35 » quai Vauban et les pensionnaires de la maison du Saint-Sacrement autour d'une émission de radio. Un samedi après-midi par mois, les aînés passent à l'antenne, derrière le micro. Ils se racontent et témoignent du passé dans des interviews à bâtons rompus. Ils décident aussi de la programmation musicale, une façon de retrouver Tino Rossi sur les ondes locales. Autre projet qui cible plus spécifiquement les anciens touchés par la maladie d'Alzheimer, la mémoire en chanson. « Une artiste professionnelle vient rendre visite dans le pavillon de jour de la Fondation D'Anjou aux personnes âgées atteintes par la maladie. Elle y anime un atelier de chansons consacré au plaisir de chanter, tout en faisant travailler la mémoire. Les autres pensionnaires profitent, bien sûr, du récital », souligne Christian Cantenis. Apothéose : ces ateliers donnent lieu à une représentation, un véritable spectacle d'opérette avec chorégraphie à la clé. Ce travail divertissant, basé sur la stimulation et réalisée en collaboration avec l'équipe soignante, donne des résultats en tout point remarquables. Preuve en est : ces personnes âgées, atteintes par cette pathologie, parviennent en bonne compagnie à s'épanouir encore et toujours.

■ Sauver des vies par une action rapide et efficace

Si la Mission Vieillesse détecte et développe des projets innovants, le CCAS gère pour sa part les dispositifs mis en place pour accompagner le vieillissement. Sous la houlette de Claude Richard, le personnel du CCAS livre, avec beaucoup de souplesse, près de deux cents soixante repas par jour. « Nos livreurs de repas sont le rayon de soleil quotidien de certaines personnes âgées. Et croyez-moi, certains ont déjà sauvé des vies en nous préve-

nant rapidement lorsqu'ils s'aperçoivent que la personne ne va pas très bien », assure-t-elle. Dans ces cas là, le CCAS contacte les secours, le médecin ou la famille pour les alerter. Une proximité quotidienne utile et rassurante ! Un appartement particulièrement mal entretenu fait également partie des signaux forts qui sont remontés auprès des instances du CCAS. « Nous pouvons envoyer des évaluatrices sur le terrain pour jauger de la situation et réaliser un état des lieux. Cela peut être des conseillères d'économie sociale qui interviennent sur les aspects budgétaires ou bien des assistantes sociales. Si la situation le mérite, nous examinons des possibilités de mise sous tutelle », indique André Puigt, directeur du CCAS.

Le CCAS gère également quelques cent quatre-vingt dix aides ménagères qui interviennent dans mille trois cent cinquante foyers. « Quand la famille est loin, une aide ménagère peut être souvent la seule visite de la semaine. Elle permet à la personne âgée de pouvoir continuer à vivre chez elle avec tous ses repères et ses habitudes. Et cela peut aller au-delà. Cet été par exemple, pendant la canicule, les aides ménagères sont passées tous les jours au domicile des personnes âgées pour voir si tout allait bien », explique Hervé Bonet, responsable du service maintien à domicile. Et les besoins d'un tel service, également porté par des associations, sont en constante augmentation (+10% par an environ). Pour le CCAS, les données sont claires : 193 000 heures en 2005, 210 000 heures en 2006 et l'évaluation pour 2007 laisse apparaître 230 000 heures. Pas étonnant donc que l'accompagnement à domicile et les services à la personne représentent un gisement d'emplois non négligeable. Parmi les autres attributions du CCAS : la gestion de la résidence Paul Alduy qui accueille une quarantaine de personnes âgées mais aussi une dizaine de jeunes gens afin de jouer la carte intergénérationnelle. Une cohabitation anti morosité qui fonctionne à merveille !

« Il faut créer des chaînes de solidarité auprès des personnes seules », déclare

Brigitte Puiggali, maire-adjoint délégué au Social, présidente du CCAS.



A Perpignan, les personnes âgées en solitude disposent de multiples solutions pour sortir de leur isolement. Elles peuvent compter sur des offres de service, à la fois pratiques et rassurantes mais avant tout pleines d'humanité. ■ Jean-Louis BUSQUET

L'accompagnement de la gent gran a Perpinyà

A Perpinyà, la gent gran que viu sola disposa de múltiples solucions per a sortir-se del seu isolament. Pot comptar amb diverses ofertes de serveis, a l'encop pràctiques i tranquil·litzadores però abans de tot plenes d'humanitat. La Vila de Perpinyà ha creat diverses eines molt reactives. La Missió Envel·liment és permanentment a l'aguait, i segueix el principi d'una proximitat molt important. Molt present sobre el terreny, també funciona com a força de proposta (Fòrum de la Gent Gran, portatge de llibres a domicili, compartiment solidari de pis). De la seua banda, el CCAS (Centre Comunal d'Acció Social) gestiona els dispositius creats per a acompanyar la gent gran : prop de dos cents seixanta menjars són servits cada dia. També gestiona unes cent noranta ajudants de la llar que intervenen en mil tres cents cases. Objectiu : millorar la vida de cada dia de la gent gran anant a conèixer-la i crear diverses xarxes de solidaritat a l'entorn de la gent sola.

RENSEIGNEMENTS

Centre Communal d'Action Sociale
38 bis, rue Couvent de la Merci
Place du Saré - Tél : 04 68 34 44 53.

Mission Handicap et Vieillesse
52, rue maréchal Foch.
Tél/fax : 04 68 66 35 77.

Les clubs du 3^{ème} âge indispensables à la vie de la cité

Créés il y a trente ans en même temps que les annexes mairies, les clubs du 3^{ème} âge sont aujourd'hui au nombre de vingt à Perpignan. Soit un club par quartier. Marie-Louise Vigué, maire-adjoint délégué à la Proximité, veille avec entrain sur ces structures essentielles à la vie de la cité. Elle répond aux questions du Journal des Aînés.



Marie-Louise Vigué, maire-adjoint délégué à la Proximité : « La Ville est particulièrement attentive à soutenir l'ensemble des activités des clubs de 3^{ème} âge ».

Le Journal des Aînés : Quelle place occupent les clubs du 3^{ème} âge dans la ville ?

Marie-Louise Vigué : Ils ont une place importante dans la vie de la cité. A ce titre, nous cherchons à leur témoigner toute la considération qu'ils méritent. Les clubs sont ainsi encouragés, soutenus et aidés matériellement par une aide logistique que les services de la Ville peuvent leur apporter. Cela peut prendre la forme de salles polyvalentes mises à leur disposition ou de personnel spécialement mobilisé pour aider les clubs dans leurs démarches administratives ou les conseiller pour la tenue des manifestations. La Ville est particulièrement attentive à soutenir l'ensemble des activités des clubs car elles permettent de rompre la solitude des personnes âgées en créant de véritables moments de fraternité et de solidarité.

Le J des A : Comment se compose un club ?

M-L V : D'un bureau avec un président, un trésorier, et trois

ou quatre membres volontaires. Ces personnes sont de véritables chevilles ouvrières. Avec le dévouement et la forte énergie dont elles sont animées, elles organisent, elles innovent, toujours en quête d'améliorer ces activités qui apportent à leurs adhérents de vrais instants de convivialité et même de bonheur, dirais-je.

Le J des A : Quelles sont leurs activités ?

M-L V : Multiples ! Les clubs organisent des lotos hebdomadaires, des sorties ponctuelles, des repas saisonniers (printemps - automne) des rifles, des voyages annuels. Noël et la Fête des Mères sont deux temps forts, très festifs de l'année. Ces nombreuses animations servent à souder les liens et surtout à rompre la solitude.

Le J des A : Les clubs du 3^{ème} âge ont-ils évolué avec le temps ?

M-L V : Bien-sûr. De nos jours, au moment de la retraite, certains veulent demeurer actifs et présents dans la société, mais aussi apprendre et faire ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'ici. L'Université du Temps Libre

(U.T.L.) a ainsi été créée en 1985, à l'initiative de la Ville et en étroite collaboration avec l'Université de Perpignan.

Cette structure propose des conférences et des cours de langues : treize cours : espagnol, anglais, italien, d'histoire de l'Art, connaissance de la musique, nature et patrimoine, informatique.

En ce qui concerne les cours d'informatique, la Ville a passé une convention avec l'Université de Perpignan pour la mise à disposition des enseignants et des locaux.

L'Université du Temps Libre a élu domicile dans la salle Bolte, rue Valette, dans le quartier de la Gare. Elle remporte un franc succès puisqu'elle compte aujourd'hui 900 adhérents contre moins de 400 en 2002/2003.

Le J des A : Comment se traduit l'intérêt de la Ville pour les personnes âgées ?

M-L V : De plusieurs manières. Ainsi en 2004, la Ville a créé une





Les clubs du 3^{ème} âge de la Ville servent notamment à souder les liens et surtout à rompre ou éviter la solitude.

« mission Vieillesse » toujours dans l'idée de partage et de lutte contre la solitude. Elle permet la création d'activités qui tissent des liens entre les personnes qui vivent seules. Nous avons mis en place un service de portage de livres à domicile, en collaboration avec la Médiathèque. La mission Vieillesse permet

de prévenir la population en cas d'alerte canicule par exemple et de porter secours aux personnes qui, au préalable, se sont inscrites auprès de cette mission. La Ville a également organisé le 1^{er} juin dernier, le 1^{er} Forum des Aînés qui a rassemblé la totalité des clubs du 3^{ème} âge de la ville et, le même mois, lancé la « collocation solidaire », en collabora-

tion avec le BIJ (Bureau information jeunesse). Nous favorisons ainsi les liens intergénérationnels et la notion de partage. Enfin, chaque fin d'année, la Ville offre sa traditionnelle matinée récréative dans le grand hall du Parc des Expositions qui remporte un franc succès puisque, l'an dernier, plus de 1 200 aînés étaient présents au rendez-vous.

Le J des A : Au vu de leur modernité, le nom de « clubs du 3^{ème} âge » n'est-il pas devenu comme anachronique ?

M-L V : Certainement. « Clubs des Aînés », par exemple, me paraît bien mieux approprié !

■ Propos recueillis par Frédérique MICHALAK



L'Université du Temps Libre remporte un franc succès puisqu'elle compte aujourd'hui 900 adhérents.

RENSEIGNEMENTS Auprès de l'annexe mairie de votre quartier (voir les Infos pratiques » en page 8).



■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

38 bis, rue Couvent de la Merci - Place du Saré - 66000 PERPIGNAN.

Tél : 04 68 34 44 53.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile :

08h30-12h00 13h00-17h00 - Tél : 04 68 34 88 34.

Le portage de repas à domicile :

08h30-12h00 13h00-17h00 - Tél : 04 68 34 44 53.

Le service social : lundi 13h30-16h30 - mercredi 08h30-11h30

- vendredi 08h30-11h30 - Tél : 04 68 34 44 53.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 38 bis, rue Couvent de la Merci, place du Saré à PERPIGNAN.



L'accueil du CCAS ouvert au public de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi inclus.



L'équipe de la Mission Handicap et Vieillesse de la Ville dirigée par Christian Cantenis.

■ Département Animation Urbaine et Cohésion Sociale MISSION HANDICAP ET VIEILLESSE

52, rue Maréchal Foch

66000 PERPIGNAN

Tél/fax : 04 68 66 35 77

E-mail : handi.vieil@mairie-perpignan.com

Contact : Christian CANTENIS,

conseiller socio éducatif

- chargé de mission

au 04 68 66 32 91.

■ MAIRIES DE QUARTIER ET ANNEXES-MAIRIES

SECTEUR EST

• **Annexe-mairie Las Cobas :**

rue des Calanques - Tél : 04 68 66 30 10.

• **Annexe-mairie Saint-Gauderique :**

rue Nature - Tél : 04 68 66 30 11.

SECTEUR SUD

• **Annexe-mairie Montbolo :**

place de Montbolo - Tél : 04 68 66 30 13.

• **Annexe-mairie La Lunette :**

25, rue Carsalade du Pont

Tél : 04 68 66 06 80 - 04 68 67 06 75.

• **Annexe-mairie Vertefeuille :**

place de l'Europe - Tél : 04 68 66 30 14

• **Annexe-mairie Porte d'Espagne/Catalunya :**

rue P. Bretonneau - Tél : 04 68 56 56 05.

SECTEUR OUEST

• **Mairie de quartier Ouest :**

16, avenue de Belfort - Tél : 04 68 62 37 83.

• **Annexe-mairie Saint-Assisclé :**

26, rue P.M. Agasse - Tél : 04 68 66 30 15.

• **Annexe-mairie Saint-Martin :**

27, rue des Romarins - Tél : 04 68 66 30 04.

• **Annexe-mairie la Gare :**

rue Béranger - Tél : 04 68 66 30 01.

SECTEUR NORD

• **Mairie de quartier Nord :**

39, avenue Maréchal Joffre - Tél : 04 68 51 56 42.

• **Annexe-mairie Roudayre :**

HLM Emile Roudayre - Tél : 04 68 66 30 06.

• **Annexe-mairie Haut-Vernet :**

avenue de l'Aérodrome - Tél : 04 68 66 30 09.

• **Annexe-mairie Vernet-Salanque :**

HLM Vernet-Salanque - Tél : 04 68 66 30 17.

SECTEUR CENTRE

• **Mairie de quartier Centre Ancien :**

1 bis, rue de la Savonnerie - Tél : 04 68 62 38 80.

• **Annexe-mairie Saint-Mathieu la Real :**

rue Jacques 1^{er} - Tél : 04 68 66 30 05.

• **Annexe-mairie La Lanterne :**

13, rue de la Lanterne - Tél : 04 68 35 22 51.

■ UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE (U.T.L.)

77, rue J. Baptiste Lulli

Tél : 04 68 34 74 08 - Fax : 04 68 51 06 74.

E-mail : utl@mairie-perpignan.com

Site Internet de la Ville :

www.mairie-perpignan.fr

PERPIGNAN

